

Annonce légale

DATE DE PARUTION 15-01-2025

RÉFÉRENCE L25AL00195

DÉPARTEMENT DE PARUTION 40

CATÉGORIE VENTES AUX ENCHERES

SUPPORT Annonces-Landaises.com



Lien de publication

<https://www.annonces-landaises.com/annonces-legales/l25al00195/>

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PAU

Cabinet de Maître Antoine PAULIAN, Avocat

19, Allée Lamartine 64000 PAU

(05.59.98.07.20)

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
SUR LICITATION**

A L'AUDIENCE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PAU

Site des Halles - 6 Place Marguerite Laborde 64000 PAU

LE VENDREDI 7 MARS 2025 À 9 H 30

D'UN BIEN IMMOBILIER

situé 3 Square François Donan à SOUSTONS (40140), cadastré Section AC n°638

MISE À PRIX 150 000 €

avec possibilité de baisse d'une fois ¼ à défaut d'enchères

A la demande de :

Madame Anne LE BORGNE épouse CHAUVEAU, née le 11 février 1955 à TALENCE (33), de nationalité française, demeurant 165, Boulevard Godard 33110 LE BOUSCAT

Madame Béatrice LE BORGNE épouse GAUTHIER, née le 15 mai 1956 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 17, Allée du Belvédère 33000 BORDEAUX

Monsieur Christophe LE BORGNE, né le 18 janvier 1961 à PAU (64), de nationalité française, demeurant 18, Avenue Péboué 64000 PAU

Madame Florence LE BORGNE, née le 02 décembre 1957 à CREIL (60), de nationalité française, demeurant 17, Rue du Professeur Doléris 64000 PAU,

Ayant pour avocat Maître Antoine PAULIAN, Avocat inscrit au Barreau de PAU, y demeurant 19, Allée Lamartine 64000 PAU, et celui de :

Il sera procédé le : VENDREDI 7 MARS 2025 à 9 H 30 à l'audience de vente sur licitation du Tribunal Judiciaire de PAU à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont désignation suit :

Description du bien à vendre : Petit pavillon d'une superficie de 54,89 m² habitables outre 28,90 m² de débarras et terrasse couverte, comprenant une pièce à vivre, deux chambres, une cuisine, une salle de bains, un WC et un débarras.

Ensemble, toutes les appartenances, dépendances, servitudes et mitoyennetés desdits biens et droits immobiliers sans aucune exception ni réserve.

Occupation : Il n'y a pas de bail en cours sur le bien qui est utilisé comme logement de vacances par les co-indivisaires.

Cahier des conditions de vente : Les clauses et conditions de la vente sont contenues dans le Cahier des Conditions de Vente qui a été dressé par Maître Antoine PAULIAN et au cabinet duquel il peut être consulté et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de PAU où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Mise à prix : Outre les charges et conditions figurant au Cahier des Conditions de Vente, les biens mis en vente le seront sur la mise à prix de : 150.000 € (Cent cinquante mille euros) avec possibilité de baisse d'une fois $\frac{1}{4}$ à défaut d'enchères

Frais de poursuites en sus du prix.

Consignation de garantie : Toute personne intéressée devra consigner entre les mains de l'avocat qu'elle aura choisi pour porter les enchères la somme équivalent à 10% de la mise à prix soit : QUINZE MILLE EUROS 15.000 €

Les frais de poursuite sont payables en sus du prix et seront annoncés avant la vente.

Nota : Il est précisé que les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de PAU.

Visite des lieux : . S'adresser à la SELAS ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, Commissaires de Justice à SOUSTONS (40140) - 20, Rue Arnaud Detroyat -
Tél : 05.59.69.49.43

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Maître Antoine PAULIAN, Avocat poursuivant inscrit au Barreau de PAU, y demeurant 19, Allée Lamartine 64000 PAU - Tél. 05.59.98.07.20

- ou aux autres avocats exerçant au Barreau de PAU.

Fait et rédigé le présent placard, par Maître PAULIAN, avocat inscrit au Barreau de PAU

Par l'Avocat poursuivant soussigné,

PAU, le 8 janvier 2025